



**Article 1<sup>er</sup> :** Dans le cadre de la mise en œuvre des Projets ci-après, issus du Plan Stratégique de Modernisation et de Développement (PSMD) 2024-2028 du Trésor Public, il est créé dix-sept (17) Equipes-Projets dont la composition suit :

❖ **Projet 1 : Optimisation de recouvrement des recettes non fiscales**

Chef de Projet : le Receveur Général des Finances ;  
Chef de Projet Adjoint : le Coordonnateur de la Cellule de Généralisation de TrésorPay-TresorMoney ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du Programme Economique et Financier ;  
Membres :  
- le Payeur Général du Secteur Parapublic ;  
- l'Agent Comptable des Créances Contentieuses ;  
- le Trésorier Général d'Agribilékrou.

❖ **Projet 2 : Modernisation de la gestion du Compte Unique du Trésor (CUT)**

Chef de Projet : l'Agent Comptable Central du Trésor ;  
Chef de Projet Adjoint : l'Agent Comptable Central des Dépôts ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi des relations avec les Institutions, Ministères et Représentations Diplomatiques ;  
Membres :  
- le Payeur Général des Affaires Economiques ;  
- le Trésorier Général d'Issia ;  
- le Trésorier Général d'Aboisso.

❖ **Projet 3 : Conception et mise en œuvre du Système d'Information Comptable (SIC)**

Chef de Projet : le Directeur de la Comptabilité Publique ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur des Systèmes d'Information ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du réseau comptable, de la comptabilité publique et de la gestion budgétaire ;  
Membres :  
- le Payeur Général des Services Généraux des Administrations Publiques ;  
- le Trésorier Général de Tiassalé ;  
- le Payeur de Londres.

❖ **Projet 4 : Mise en place de la Business Intelligence et de l'Intelligence Artificielle au Trésor Public**

Chef de Projet : le Directeur de la Stratégie et du Développement Institutionnel ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur des Systèmes d'Information ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé de la supervision de la Stratégie et de la Communication Institutionnelle ;

Membres :  
- le Payeur Général de la Dette Publique ;  
- le Trésorier Général de Bouaké-Nord ;  
- le Payeur de Riyad.

❖ **Projet 5 : Conception et mise en œuvre d'un modèle intégré de redevabilité, de participation citoyenne, d'éthique et de lutte contre la Fraude et la Corruption**

Chef de Projet : le Coordonnateur de l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie du Trésor Public ;

Chef de Projet Adjoint : le Directeur de la Communication et des Relations Publiques ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi de l'éthique, de la déontologie, de la redevabilité et de la participation citoyenne ;

Membres :  
- le Payeur Général des Sports, des Loisirs et de la Culture ;  
- le Trésorier Général de Bouna ;  
- le Trésorier Général de Yamoussoukro.

❖ **Projet 6 : Conception et mise en œuvre des Maisons des Finances Publiques (guichets uniques des Finances Publiques)**

Chef de Projet : Chef de la mission de Coopération et d'Évaluation des Finances Publiques ;

Chef de Projet Adjoint : le Directeur de la Comptabilité Publique ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du dialogue social et de l'intelligence collective ;

Membres :  
- le Payeur Général des Institutions ;  
- le Trésorier Général de Daloa ;  
- le Trésorier Général de Man.

❖ **Projet 7 : Dématérialisation et simplification des procédures**

Chef de Projet : le Directeur des Systèmes Financiers Décentralisés ;

Chef de Projet Adjoint : le Directeur des Établissements de Crédit et des Finances Extérieures ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du système d'information ;

Membres :  
- le Directeur des Assurances ;  
- le Payeur Général de la Protection Sociale ;

- le Trésorier Général de Gagnoa.

❖ **Projet 8 : Mise en place de l'Institut du Trésor Public**

Chef de Projet : le Directeur de la Formation ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur des Ressources Humaines ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi des structures sociales (CRAT, AMAT-CI, FOSAT-CI et CMPABB) ;  
Membres :  
- le Payeur Général de la Protection de l'Environnement ;  
- le Trésorier Général de Divo ;  
- le Payeur de Rabbat.

❖ **Projet 9 : Développement des capacités opérationnelles des services**

Chef de Projet : le Coordonnateur de la Cellule Contrôle de Gestion ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur de la Documentation et des Archives ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du secteur des assurances ;  
Membres :  
- le Payeur Général des Armées ;  
- le Trésorier Général d'Odienné ;  
- le Payeur de Genève.

❖ **Projet 10 : Développement du sentiment d'appartenance et de la culture institutionnelle**

Chef de Projet : le Directeur des Ressources Humaines ;  
Chef de Projet Adjoint : le Trésorier Général de Bouaké-Sud ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du dialogue social et de l'intelligence collective ;  
Membres :  
- le Payeur Général des Logements et Equipements Collectifs ;  
- le Trésorier Général de Toumodi ;  
- le Payeur de Bruxelles.

❖ **Projet 11 : Mise en œuvre d'un Système de Management de la Continuité des Activités (SMCA)**

Chef de Projet : le Directeur des Moyens Généraux ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur de la Qualité et de la Normalisation ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi des relations avec les organisations communautaires et internationales, du secteur bancaire et de la microfinance ;

Membres :

- le Payeur Général de l'Enseignement ;
- le Trésorier Général d'Abidjan-Nord ;
- le Trésorier Général de Korhogo ;
- le Responsable de la sécurité des Systèmes d'Informations.

❖ **Projet 12 : Finalisation du déploiement du Contrôle de Gestion**

Chef de Projet : l'Agent Comptable des Créances Contentieuses ;

Chef de Projet Adjoint : le Coordonnateur de la Cellule Contrôle de Gestion ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du Programme Economique et Financier ;

Membres :

- le Directeur des Moyens Généraux ;
- le Payeur Général des Institutions ;
- le Trésorier Général de Dabou.

❖ **Projet 13 : Mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique**

Chef de Projet : le Directeur des Systèmes d'Information ;

Chef de Projet Adjoint : le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du système d'information ;

Membres :

- le Payeur Général des Affaires Economiques ;
- le Payeur Général de l'Enseignement ;
- le Trésorier Général de Daoukro.

❖ **Projet 14 : Optimisation du contrôle interne et de la maîtrise des risques**

Chef de Projet : le Directeur de la Qualité et de la Normalisation ;

Chef de Projet Adjoint : l'Inspecteur Auditeur Général du Trésor ;

Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi de la qualité, de l'inspection, de l'audit interne, du contrôle interne et de la maîtrise des risques ;

Membres :

- le Payeur Général de l'Ordre et de la Sécurité Publics ;
- le Trésorier Général de Bouaflé ;
- le Trésorier Général d'Abidjan-Centre.

❖ **Projet 15 : Renforcement du Système d'Information Documentaire**

- Chef de Projet : le Directeur de la Documentation et des Archives ;  
Chef de Projet Adjoint : le Chef de la Cellule de Proposition de Nominations et de Distinctions ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi des structures sociales (CRAT, AMAT-CI, FOSAT-CI et CMPABB) ;  
Membres :  
- le Trésorier Général de Biankouma ;  
- le Trésorier Général d'Abidjan-Sud ;  
- le Payeur de la Région des Grands Ponts.

❖ **Projet 16 : Construction du Centre de Santé Mutualiste du Trésor Public**

- Chef de Projet : le Président du Conseil d'Administration de l'AMAT-CI ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur des Ressources Humaines ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé du suivi du secteur bancaire et de la microfinance ;  
Membres :  
- le Payeur Général de la Santé ;  
- le Trésorier Général de San Pedro ;  
- l'Administrateur du Centre Médical.

❖ **Projet 17 : Implémentation de l'EFQM**

- Chef de Projet : le Directeur de la Qualité et de la Normalisation ;  
Chef de Projet Adjoint : le Directeur de la Stratégie et du Développement Institutionnel ;  
Coordonnateur : le Conseiller Technique chargé de la supervision de la Stratégie et de la Communication Institutionnelle ;  
Membres :  
- le Coordonnateur du Bureau Central des Etudes ;  
- le Trésorier Général d'Adzopé ;  
- le Trésorier Général de Bongouanou.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le

**Ampliations :**

- |                      |   |
|----------------------|---|
| - Direction Générale | 1 |
| - Tous les services  | 1 |
| - DDA                | 1 |



**AHOUSI Arthur Augustin**  
Directeur Général  
du Trésor et de la Comptabilité Publique